

DECISION n°021/2021

**portant ouverture et organisation d'un concours interne sur titres
d'un poste de cadre de santé paramédical, filière Infirmière**

Le Directeur,

Vu la loi n°86-33 du 9 Janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Hospitalière,

Vu le décret n°2012-1466 du 26 décembre 2012 portant statut particulier du corps des cadres de santé paramédicaux de la fonction publique hospitalière,

Vu l'arrêté du 25 juin 2013 fixant la composition du jury et les modalités d'organisation des concours internes et externes sur titres permettant l'accès au corps des cadres de santé paramédicaux de la fonction publique hospitalière,

DECIDE

Article 1 : Un concours interne sur titres est organisé au Centre Hospitalier de Vitry le François en vue de pourvoir :

- **1 poste de cadre de santé paramédical, filière Infirmière.**

Article 2 : Après sélection des dossiers des candidats par le jury (composition notée en article 3), l'audition des candidats aura lieu le **vendredi 17 décembre 2021 à compter de 09h30, salle Marie Curie au Centre Hospitalier Geneviève de Gaulle Anthonioz.**

A l'issue des auditions, la commission arrêtera, par ordre de mérite, la liste des candidats déclarés aptes.

Article 3 : Le jury du concours est composé de 5 membres, comme suit :

- 1) Le Directeur de l'établissement ou son représentant, Président du jury : **M. BOULARD Sylvain,**
- 2) Un membre des corps de personnels de direction : **M. BACHER Pascal,**
- 3) Un directeur des soins : **Mme LAVOIVRE Christine,**
- 4) Un cadre de santé : **Mme WIACKOWSKA Aline,**
- 5) Le Président de la CME : **M. GEREVIC Philippe.**

Article 4 : La liste des candidats autorisés à prendre part au concours professionnel est arrêtée comme suit :

- **Mme RICHY Valérie**

A Vitry-le-François, le 03 décembre 2021,

La Responsable des Ressources Humaines,



FREDERIQUE MEISSNER